



N^o 19.
Secours
Georges Louis Moavia
Legitime

Le secret de cette acte
de mariage, mil neuf cent quatre
vingt dix-neuf, le même jour à la
Mairie de Hesdin.
L'acte a été inscrit
sur le registre de la commune
le 20 août 1892.
L'acte a été inscrit
sur le registre de la commune
le 20 août 1892.
L'acte a été inscrit
sur le registre de la commune
le 20 août 1892.

N^o 20.
Vin
Henri Jules Florimond
Naturel

L'acte a été inscrit
sur le registre de la commune
le 20 août 1892.
L'acte a été inscrit
sur le registre de la commune
le 20 août 1892.
L'acte a été inscrit
sur le registre de la commune
le 20 août 1892.

Lebrun, âgé de quarante sept ans, se présente au
quies Both, âgé de trente neuf ans, tailleur, domiciliés en cette
ville, les comparant et témoin, signé avec nous le jour
après lecture
Couttes Poth 2^e Pruvost

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le vingt neuf août, à midi
legale, en la mairie et y devant nous Louis Brulle, premier adjoint
recursif sur délégation du Maire, en date du treize Décembre dernier
les fonctions d'officier de l'état civil de la ville d'Hesdin, arron-
diment de Montreuil, jadis de Calais, a comparé le sieur Louis
Moavia Augustin Leconte, âgé de vingt huit ans, sans état
adroit, domicilié à Hesdin, lequel nous a présenté un enfant
masculin, qu'il a déclaré être né de lui, en son domicile en cette
ville, à midi, et de dame Marie Anne Marie Marie de
vingt cinq ans, sans profession, soulagée, domiciliée avec lui, et
enfant il a été donné les prénoms de Georges Louis Moavia
Lesdites présentations et déclarations ont été faites en présence de
Louis Fortin, âgé de trente ans, et Julien Maillard, âgés de
six ans, tous deux substitués, domiciliés en cette ville; et ont
parant et les témoins signé avec nous cet acte, après lecture
Couttes L. Fortin J. Maillard 2^e Pruvost

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le vingt deux août, à midi, heure
legale, en la mairie et y devant nous Louis Brulle, premier adjoint
recursif sur délégation du Maire en date du treize Décembre dernier, les fonctions
d'officier de l'état civil de la ville d'Hesdin, arrondissement de Montreuil, jadis
de Calais, a comparé la dame Lisa Béronne, femme Daquenne
âgée de soixante quatre ans, domiciliée en cette ville, laquelle
nous a présenté un enfant masculin, lequel nous a présenté
quant assisté à l'accouchement, nous a déclaré que, hier, à
trois heures, domiciliée en cette ville, est accouchée dans sa maison
de rue des nobles, en cette ville, d'un enfant du sexe masculin, et
nous présente et a déclaré il est donné les prénoms de Henri
Jules Florimond; Lesdites présentations et déclarations faites

Lebrun, âgé de quarante sept ans, se présente au
quies Both, âgé de trente neuf ans, tailleur, domiciliés en cette
ville, les comparant et témoin, signé avec nous le jour
après lecture
Couttes Poth 2^e Pruvost

N^o 21.
Lentrem
Marie Hermine
Victor Thiéophile
Legitime
L'an mil huit cent quatre vingt treize, le vingt deux août, à midi, heure
legale, en la mairie et y devant nous Louis Brulle, premier adjoint
recursif sur délégation du Maire en date du treize Décembre dernier, les fonctions
d'officier de l'état civil de la ville d'Hesdin, arrondissement de Montreuil, jadis
de Calais, a comparé le sieur Auguste Alfred Leconte,
âgé de trente trois ans, tailleur d'habits, domicilié en cette ville, lequel
nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il a déclaré être né de
lui, en son domicile en cette ville, à sept heures du matin, et de
dame Clémence Fontaine, sans profession, âgée de trente ans,
son épouse, domiciliée avec lui, et auquel enfant il a été donné les
prénoms de Berthe Marie Hermine; Lesdites présentations
et déclarations ont été faites en présence des sieurs Henri Bonvalet, âgé
de quarante cinq ans, et Alfred Detouff, âgés de quarante ans, tous deux
employés d'office, domiciliés en cette ville; et ont le témoin et les témoins signé avec
nous le présent acte, après lecture
Lentrem Fontaine Detouff 2^e Pruvost

N^o 22.
Duhamel
Georges Victor Thiéophile
Legitime
L'an mil huit cent quatre vingt treize, le seize août, à midi, heure
legale, en la mairie et y devant nous Louis Brulle, premier adjoint
recursif sur délégation du Maire en date du treize Décembre dernier, les fonctions
d'officier de l'état civil de la ville d'Hesdin, arrondissement de Montreuil, jadis
de Calais, a comparé le sieur Georges Pierre Louis Duhamel, âgé de
vingt cinq ans, sans état, domicilié à Hesdin, lequel nous a présenté un
enfant du sexe masculin, qu'il a déclaré être né de lui, en son domicile
en cette ville, à sept heures du matin, et de dame Felicité
Flavie Marcotte, âgée de vingt quatre ans, sans état, son épouse,
domiciliée avec lui, et auquel enfant il a été donné les prénoms de
Georges Victor Thiéophile; Lesdites présentations et déclarations
ont été faites en présence des sieurs Adolphe Basson, âgé de trente